

Maillon de parcours

« Cap vers le S.A.P. (service à la personne) »

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et L.6313-2 du code du travail

Objectif visé :

La formation a pour vocation de favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante dans le domaine du service à la personne.

Descriptif des sous-objectifs de la formation :

Module 1	Module 2	Module 3
Se situer dans le secteur	Préciser son projet, réaliser une période d'immersion en entreprise	Analyser sa période d'immersion en entreprise et anticiper sa sortie de formation

PRÉ REQUIS

- Être capable de formuler le souhait à l'oral et en français de travailler dans le secteur visé
- Être capable d'écrire un message compréhensible très simple sur sa situation professionnelle ou personnelle

L'ACTION DE FORMATION

Action réalisée en présentiel et en groupe de 15 personnes dans un équipement Accoord ou à Babel44.

Nombre d'heures hebdomadaires : 9 h par semaine en trois séances de 3h réalisées hors vacances scolaires

Durée, période et Temporalité : Deux périodes sont possibles pour les formations « Cap vers » chaque année : soit de septembre à janvier, soit de janvier à mai. Pour une personne qui suit l'ensemble de la formation, le parcours représente 120h de formation (hors vacances scolaires).

Modalités de fonctionnement : entrées et sorties non-permanentes.

Lieux de formation : Doulon, Dervallières (centres socioculturels Accoord) et à Babel44

PUBLIC VISÉ

Ces ateliers s'adressent aux personnes qui souhaitent se former ou trouver un emploi dans le secteur visé. La formation est accessible aux personnes majeures avec une autorisation de travail.



A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU PRESENTANT DES PARTICULARITES

Notre association peut offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensation spécifique si elles sont nécessaires à l'amélioration des apprentissages sur la formation. Pour toute difficulté, contacter directement Delphine SAURET, la référente Handicap usagers par mail : delphine.sauret@accoord.fr

DELAI D'ACCES A LA FORMATION

15 jours minimum avant le démarrage du premier atelier

INDICATEUR DE RÉSULTAT DE CETTE FORMATION

En juin 2023, 93% des apprenants étaient satisfaits de nos ateliers sociolinguistiques.

Aujourd'hui : 98% des apprenants sont orientés vers les ateliers Accoord par la plateforme ELO (dispositif d'évaluation et d'orientation linguistique porté conjointement par le Département de Loire-Atlantique, la ville de Nantes et Nantes Métropole).

Pour cette formation spécifiquement, l'orientation des personnes peut s'effectuer également directement via les référents emploi ou sociaux et en interne.

CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Se situer dans le secteur professionnel du service à la personne (42h)

- Se situer sur la carte de compétences et se projeter dans le parcours de formation
- Identifier les différents métiers et les formations du service à la personne
- Énoncer les attendus des métiers visés à appliquer en situation de travail (contrats, ponctualité...)
- Identifier et caractériser les conditions de travail ou de formation pour choisir une orientation en cohérence avec sa vie personnelle

Module 2 : Préciser son projet, réaliser une période d’immersion en entreprise (33h)

- Définir et analyser ses propres contraintes et ses motivations pour la réalisation du stage
- Planifier et mettre en œuvre des démarches pour sa recherche de stage
- Verbaliser ses expériences professionnelles
- Créer son réseau professionnel
- Se préparer à la réalisation du stage (posture et documents à remplir)
- Etre capable de réaliser un entretien pour entrer en formation/ postuler à un stage / à un emploi

Module 3 : Analyser sa période d’immersion en entreprise et anticiper sa sortie de formation (45h)

- Décrire les activités réalisées/observées lors de sa PMSMP (écrit et oral)
- Se positionner sur un projet de formation ou d’emploi dans le secteur de l’aide à la personne du territoire et les conditions d’accès
- Etablir un plan d’actions/un échéancier en lien avec son projet

FORMATEURS

Emilie BERTRAND – Responsable des ateliers sociolinguistiques

- Master 2 en Développement culturel de la Ville, Université de la Rochelle
- Maîtrise d’enseignement du français langue étrangère (FLE), Université de Grenoble

Clémence RIOUAL – Coordinatrice des ateliers linguistiques à visée professionnelle

- Master 2 Français Langue Etrangère et didactiques des langues (FLE), Université Catholique de l’Ouest d’Angers

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES UTILISES

La démarche est active avec l’utilisation de documents authentiques.

Tout au long de la formation, les apprenants se familiarisent avec le secteur, participent à des mises en situation concrètes, rencontrent des professionnels du secteur d’activité et des associations d’accompagnement vers l’emploi, se rendent chez des partenaires pour des visites organisées, sont guidé.e.s pour mieux se repérer sur le marché de l’emploi.

Une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) de deux semaines est proposée aux apprenants.

MOYENS MATÉRIELS UTILISÉS EN FORMATION

Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prise de notes et les documents travaillés au cours des séances précédentes. En fonction des objectifs travaillés, des supports de formation peuvent être remis aux apprenants.

En fonction des objectifs de la séance, les formateurs peuvent utiliser un ordinateur, un vidéo projecteur ou une enceinte Bluetooth. Les salles de formation disposent au minimum d'un tableau blanc.

SUIVI ET ÉVALUATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

En amont de la formation, un positionnement individuel est réalisé par les formatrices pour valider les prérequis.

En début et en fin de formation, une autoévaluation individuelle est proposée aux apprenants.

Une évaluation initiale, intermédiaire et finale est également réalisée (mises en situation, exercices, échanges à l'oral...).

En fin de parcours, des mises en situations individuelles ou collectives, permettent d'évaluer les acquis de la formation. Un temps d'échange individuel à mi-parcours et à la fin du parcours est organisé avec la formatrice pour envisager les suites de parcours.

Les évaluations sont compilées dans un dossier nominatif qui est conservé 3 ans à l'Accoord et est disponible sur demande.

A l'issue du parcours, un certificat de réalisation individuel est fourni.

APPLICATION DU RDGP PAR L'ACCOORD

Les informations fournies et saisies dans ce document sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation de formation. Par votre inscription en formation, vous acceptez l'utilisation de vos informations uniquement par l'association Accoord, le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tous moments exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail à dpo@accoord.fr

COÛT DE LA FORMATION

Les ateliers sont gratuits grâce à la participation financière de la ville de Nantes, Nantes Métropole, du département et de l'État. Une cotisation annuelle de 6,60 euros TTC est demandée.

Notre certificat Qualiopi est téléchargeable sur le site internet de l'Accoord.